

Informations sur la sécurité du produit

Echafaudage pliant aluminium Krause ProTec XS, 200 kg/m², roulettes freinées, L 2000 x l 700 x H 3800-11800 mm, vers. variantes

Fabricant/Personne de contact : Krause-Werk GmbH & Co. KG, Am Kreuzweg 3, 36304 Alsfeld, Deutschland

e-Mail : info@krause-systems.de

Merci de bien consulter les caractéristiques techniques des articles !

Numéros d'article : 402468, 402467, 402466, 402465, 402464, 402463, 402462, 402461, 402460

Instructions de sécurité:

- Risque d'étouffement et de chute en cas de mauvaise utilisation, notamment si la plate-forme n'est pas suffisamment sécurisée ou si l'échafaudage pliant est replié.
- Le risque de chute lors de travaux en hauteur, notamment au-dessus de 3,8 m ou 6,8 m, nécessite l'utilisation de stabilisateurs et de mesures de sécurité telles que les cadres de garde-corps et le système GuardMatic.
- Le risque de glissade existe sur les surfaces lisses ou humides ainsi qu'en montant ou en descendant de l'escalier ; utiliser des échelons antidérapants et porter des chaussures antidérapantes.
- Risque de blessure dû à une manipulation incorrecte des roulettes freinées et des arêtes vives ; avant le transport, activer les freins et veiller au montage correct.
- Utiliser l'échafaudage sur des surfaces stables et planes ; ne pas l'utiliser sur un sol inégal ou peu sûr afin d'éviter tout basculement.
- La charge maximale de 200 kg/m² ne doit pas être dépassée ; vérifier régulièrement que tous les éléments ne sont pas endommagés.
- Utiliser des roulettes freinées et s'assurer que toutes les pièces sont correctement montées, y compris les 6 points de fixation, pour garantir la stabilité.
- Respecter les mesures de sécurité nécessaires pour les hauteurs importantes ; pour les hauteurs de travail supérieures à 6,8 m, monter des stabilisateurs.
- Dans des conditions météorologiques extrêmes ou sur un terrain public, faire preuve de prudence et prendre les précautions nécessaires.
- Lire attentivement et suivre les informations de sécurité et les modes d'emploi ; respecter les exigences légales et les normes relatives aux échafaudages.